

E.LECLERC CÉLÈBRE LES 25 ANS DE « NETTOYONS LA NATURE »

À l'occasion des 25 ans de « Nettoyons la Nature », opération créée et financée par le Mouvement E.Leclerc et qui suscite chaque année une mobilisation massive avec des centaines de milliers de participants en France, l'enseigne réaffirme ses engagements en faveur de la protection de l'environnement. Depuis sa création, le Mouvement E.Leclerc développe et promeut en effet des initiatives qui tendent vers un modèle plus durable et responsable.



25
ANS
Nettoyons
la nature!

E.Leclerc reconduit son opération « Nettoyons la nature » pour la 25^{ème} année, du 23 au 25 septembre 2022

L'édition 2022 de « Nettoyons la nature », organisée par les centres E.Leclerc partout en France, se déroule cette année les 23, 24 et 25 septembre.

Comme tous les ans, des centaines de milliers de citoyens bénévoles venant des écoles, mairies ou associations vont participer à l'opération pour **nettoyer les espaces publics urbains et naturels dégradés par les déchets, dans une démarche à la fois pédagogique et conviviale.**

Pendant 3 jours, ce sont **plus de 100 tonnes de déchets, à travers tout le territoire, qui seront ramassés dans plus de 14 000 sites** (villes, plages, forêts...).

Après leur inscription, les participants ont reçu une invitation à retirer, dans le centre E.Leclerc le plus proche de leur domicile, un kit de nettoyage composé de gants, sacs poubelles et chasuble(s) ainsi qu'un guide de tri.



Nettoyer la nature, c'est dans la culture de E.Leclerc depuis 25 ans

Il y a 25 ans, le Mouvement E.Leclerc a fait le choix d'agir concrètement en faveur de l'environnement et de proposer aux Français de s'impliquer, chaque année, le temps d'un week-end de septembre, au profit de la planète.

Organisée en France, l'opération « Nettoyons la nature » est **une des plus importantes manifestations consacrées à la préservation de l'environnement en Europe.** Depuis 1997, plus de 9 000 000 bénévoles se sont rassemblés autour de l'opération « Nettoyons la Nature » et 200 000 sites ont été nettoyés de plus de 13 000 tonnes de déchets. Cette année, à l'occasion des 25 ans de l'opération, ce ne sont **pas moins de 550 000 volontaires qui sont attendus.**



À travers cette opération emblématique, **E.Leclerc a pour ambition de promouvoir la solidarité et de sensibiliser aux enjeux environnementaux.** L'impact des déchets abandonnés constitue un fléau pour la faune et la flore des forêts, plages, montagnes, espaces verts.





La protection de l'environnement : un engagement pionnier du Mouvement E.Leclerc

Même si chacun peut agir à son niveau pour protéger l'environnement, E.Leclerc, en tant qu'acteur économique majeur a également une grande responsabilité sur ce sujet. C'est pourquoi depuis 1996, le Mouvement a choisi de faire de la protection de l'environnement un des enjeux forts de sa stratégie RSE.

ZOOM SUR

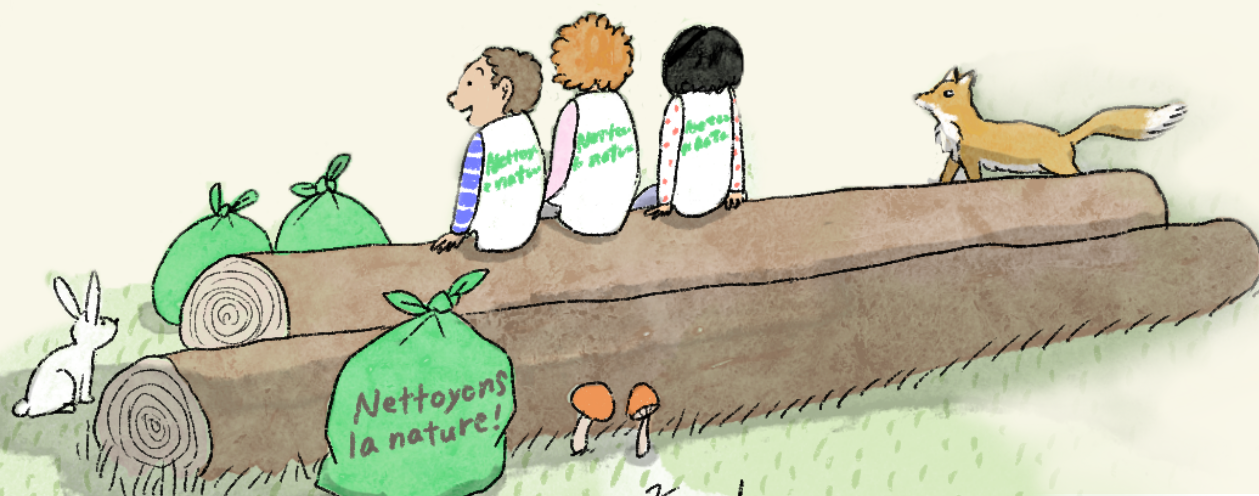
QUELQUES EXEMPLES DE LUTTE POUR LA RÉDUCTION DU PLASTIQUE : DE LA FIN DES SACS PLASTIQUE À USAGE UNIQUE AUX EMBALLAGES TOUJOURS PLUS VERTUEUX

E.Leclerc a engagé une révolution dans le commerce en **renonçant en 1996 aux sacs plastique à usage unique en sortie de caisse, 20 ans avant que la loi ne l'oblige, et devenant ainsi précurseur avant tous les autres distributeurs.**

En septembre 2020, **E.Leclerc a franchi un nouveau cap en faisant définitivement disparaître le plastique en sortie de caisse,** grâce à des sacs en toile de jute réutilisables, recyclables et

échangeables à vie. En 2021, elle substitue aussi les sacs plastique du rayon fruits et légumes par des filets en coton bio réutilisables. **Au total, ces 2 derniers changements représentent 8 350 tonnes de plastique produites en moins chaque année.** E.Leclerc s'engage aussi à réduire es emballages des produits de ses propres marques, tout en maintenant un niveau de protection et d'hygiène optimal. Depuis 2019, les emballages de plus de 50 produits

fruits et légumes Marque Repère ont ainsi été retravaillés. Par exemple, **Marque Repère est devenue la 1^{ère} marque en Europe à proposer un emballage recyclable et zéro plastique sur sa gamme Agrumes.** Depuis juillet 2021, les bouteilles d'eau « Marque Repère » 6x1L n'ont plus de surfilm plastique, ce qui permet une économie de 24 tonnes de plastique par an. **À l'horizon 2025, 100% des produits Marque Repère seront constitués d'emballages recyclables.**



Des mesures fortes et concrètes pour la planète ont pavé l'histoire de l'enseigne, parfois en avance sur leur temps.

25
ANS
Nettoyons
la nature!

Depuis 1996,
des mesures fortes
et concrètes pour
la planète ont pavé
l'histoire de l'enseigne,
parfois en avance
sur leur temps.



Suppression des sacs plastique à usage unique.
Le Mouvement E.Leclerc réalise rapidement l'impact négatif du plastique sur l'environnement. Dès 1996, l'enseigne cesse de proposer des sacs plastique à usage unique en sortie de caisse. E.Leclerc devient alors pionnier et s'engage 20 ans avant la législation.

1996

Création de la Commission Qualité et Développement, en charge de la définition de la stratégie RSE du Mouvement E.Leclerc. Le Mouvement E.Leclerc s'évertue à transformer son modèle unique vers un modèle plus durable. La création de la Commission Qualité et Développement s'inscrit dans une transition plus juste de la création de valeur du Mouvement.

2008

Suppression de tous les sacs plastique en sortie de caisse. Près de 25 ans après la suppression des sacs plastique à usage unique en sortie de caisse, E.Leclerc va encore plus loin en supprimant définitivement les sacs plastiques en caisse, remplacés par des sacs en toile de jute réutilisables, recyclables et échangeables à vie. Cette initiative permet d'économiser 7 000 tonnes de plastique par an.

2020

1997

Première édition de l'opération « Nettoyons la nature ». L'opération « Nettoyons la nature » illustre l'ambition du Mouvement E.Leclerc de sensibiliser les consommateurs à la préservation de l'environnement. Depuis 1997, E.Leclerc leur propose de ramasser chaque année les déchets polluant les espaces naturels et urbains en France.



2019

Marque Repère est devenue la 1^{ère} marque en Europe à proposer un emballage recyclable et zéro plastique sur sa gamme Agrumes. Dans le cadre des initiatives en faveur de la réduction de plastique, l'enseigne a pour objectif de proposer dès 2025 100% d'emballages recyclables pour Marque Repère. C'est dans cette démarche que Marque Repère devient en 2019 la 1^{ère} marque en Europe à proposer un emballage recyclable et zéro plastique sur sa gamme Agrumes.



2013

E.Leclerc devient membre du Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire. E.Leclerc renforce son engagement contre le gaspillage alimentaire en intégrant en 2013 le Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire, porté par le Ministère de l'Agriculture.

2020

1^{ère} Édition du challenge emballages écoresponsables pour la filière pêche.

Investi dans la réduction des emballages, E.Leclerc cherche à les réinventer. La 1^{ère} édition du challenge emballages écoresponsables, organisée par la Scapmarée, en charge des achats des produits de la mer de l'enseigne est aujourd'hui à l'initiative de changements qui permettront à terme de supprimer les emballages polluants tels que les caisses en polystyrène très utilisés pour les produits de la mer.



mai 2022

E.Leclerc s'engage davantage dans la réduction de l'impact environnemental lié aux emballages et propose progressivement une nouvelle offre de références Marque Repère en vrac. Depuis octobre 2017, les clients pouvaient déjà profiter d'une cinquantaine de références Bio Village en vrac.



septembre 2022

E.Leclerc agit en faveur de la sobriété énergétique et met en place à partir du 12 septembre 2022 des mesures concrètes qui ont notamment pour objectif l'extinction de l'ensemble des enseignes lumineuses et des affichages sur écrans en magasins au départ des clients, ainsi que la diminution de 30% en moyenne de l'éclairage de la surface de vente en présence du public et de 50% lorsque seuls les salariés sont présents. Parmi les autres mesures qui vont être mises en oeuvre, E.Leclerc va en particulier réduire de l'ordre de 1°C la température de ses locaux afin de diminuer sa consommation de chauffage.

À PROPOS DU MOUVEMENT E.LECLERC

Avec 734 magasins et 544 adhérents en France, E.Leclerc est leader de la distribution en France. L'enseigne a réalisé un chiffre d'affaires de 42,1 milliards d'euros TTC (hors carburant) en 2021. Cette performance résulte d'une politique menée depuis la création du Mouvement E.Leclerc en 1949 : son combat au quotidien pour des prix bas et un modèle économique unique, reposant sur une organisation décentralisée, coopérative et participative.

Les adhérents du Mouvement E.Leclerc, entrepreneurs indépendants, partagent une même mission : permettre à chacun de vivre mieux en dépensant moins, grâce à des initiatives innovantes et responsables, en pratiquant les prix les plus bas à qualité comparable. Acteurs de la vie locale, au plus près du terrain, ces adhérents investissent de façon durable afin de faire des centres E.Leclerc des lieux qui répondent aux besoins de leurs clients et défendent leur pouvoir d'achat au quotidien.



CONTACTS PRESSE

Service de presse E. Leclerc
01 80 18 18 10
e.leclerc@babylone.fr

